

REUNION INTER-FEDES ET RESEAUX MUSIQUES
08/07/2019

Stéphanie Stiff Thomas/ FEDELIMA
Jérémy Hahn - Fraca-Ma - Chargé de développement
Ricet Gallet - FAMDT
Cyril Della-Via - Octopus
Rodolphe ROUCHAUSSE - Polca
Nicolas Bongrand - Collectif RPM - Coordinateur
Nadine - PAM
Grégory JURADO - Asso Les Cercles
Ludovic RENAUX / FEDELIMA
PH Frappat / Zone Franche
Antoine Bos - AJC

ODJ:

- texte cadre structuration
- CNM (RAFFUT! retours réunion Romain Laleix)
- Calendrier à venir : Animation, secrétariat, dates, organisation.

1. Le texte cadre de structuration

Présentation par Greg qui re pointe l'importance de mettre en œuvre ce qui a été décidé pour que cela fonctionne. Le cadre de fonctionnement qui a été posé n'en fait pas une confédération mais un espace qui permet de travailler sur différents enjeux ou problématiques, dans une dimension musiques, au-delà des seules musiques actuelles.

Suite à la réunion du mois de mai et après que chacun ait eu du temps pour réagir, le texte proposé initialement a été relu et affiné par une quinzaine de structures participantes pour être renvoyé à l'ensemble des inscrits sur la liste de diffusion.

L'enjeu aujourd'hui est donc la mise en œuvre de ce qui est écrit, notamment bien rappeler à chaque structure qu'il faudrait à minima un binôme salarié / gouvernance, avec une animation tournante de deux structures pour une période de 6 mois : septembre à janvier dans un 1^{er} temps pour voir que cela fonctionne.

Souvent on se focalise beaucoup sur le CNM alors qu'on est sur du moyen voire du long terme. Il faut imaginer comment on coopère, au-delà du seul CNM.

Stiff revient sur le titre de cet espace, pour lequel les participants ne sont pas tous d'accord, notamment au niveau des réseaux régionaux qui coopèrent au sein de la « Coopération des réseaux ». Il y a une crainte de méprise. Concertation ou coopération ?

Le terme "concertation" apparaît trop réducteur et resserré.

Nicolas pour RPM indique qu'il voudrait pouvoir rapporter à son CA ce qui se passe dans cet espace dont le spectre des parties prenantes est plus large que la coopération des réseaux régionaux.

Rodolphe répond que l'on est au-delà des seules musiques actuelles et bien sûr au-delà de la seule dimension des réseaux régionaux dans cet espace inter fédérations et réseaux.

Cyril précise que c'est surtout une question de titre, d'appellation, qui permet d'appréhender pas mal de questions et de problèmes. Nadine évoque la communication avec les institutions, et insiste sur le souhait d'éviter les confusions.

Pour Stiff, le terme de "coopération" est important. Il est proposé de revenir aux fondamentaux de cet inter-fédéré-réseaux. La notion de diversité y avait été mise en avant, ce qui éviterait les difficultés d'interprétation « tout en ne nous perdant pas », comme le souligne Ludovic.

CL : Il est finalement proposé de revenir provisoirement à l'appellation utilisée pour la réunion à l'Assemblée Nationale : "inter-fédérations et réseaux musiques", et d'y ajouter un sous-titre incluant des mots clés tels que « diversité », « coopération », pour ensuite trouver un nom plus parlant, autour d'un acte fort pour les prochaines années à trouver dans les 6 mois à venir.

2. Le calendrier et l'animation :

La question est posée d'une animation tournante sur une période de 6 mois, et quel binôme pour cette mission. Après discussion, il apparaît plus judicieux de fonctionner sur une saison entière, avec un trinôme pour une animation équilibrée et la plus représentative possible, composée d'un réseau régional, d'une fédération Musiques Actuelles et d'une fédération hors Musiques Actuelles.

Antoine ne peut pas sur ce premier tour, il veut bien se mettre sur la période 2. Stiff se propose pour la Fédélima, et souhaite proposer à Grands Formats d'être la fédération hors MA. Malgré des interrogations sur 2020, le Polca veut bien être le réseau régional.

Pour la saison à venir, l'animation serait donc assurée par la Fédélima + Grands Formats (sous réserve de la réponse de Aude) + Polca. On laisse quand même la porte ouverte à qui voudrait se proposer.

Il est validé que chacun pourra transmettre ce document à ses adhérents et/ou à son CA.

3. Réunions physiques et calendrier.

Le principe de fonctionnement a été sur la base d'une récurrence, le souhait est de s'y tenir. Cet espace se réunira sur la base de 6 réunions par an, les seconds jeudis de chaque mois impair sur le créneau 14h-17h : 4 réunions "normales" à Paris et 2 qui sont adossées à des événements rassembleurs.

Sur ce principe, la prochaine réunion se tiendra le jeudi 12 septembre à Paris au lendemain du Congrès du SMA à Dijon. Le jeudi 14 novembre, la date est prise par un CA de l'Ufisc et l'AG du RIM. Proposition est faite de déplacer la date au jeudi 21 novembre à Paris. La date suivante sera aux BIS (22 et 23 janvier à Nantes). Il est proposé le jeudi 23 janvier de 9h30 à 11h30 dans la salle de réunion de la Fédélima à Nantes. Puis les jeudis 12 mars et 14 mai 2020 à Paris. Il est enfin proposé de se retrouver au cours de l'été sur un événement non lié aux musiques actuelles à Avignon. Sinon cela peut être pendant Raffut ! ?

Calendrier des prochaines réunions :

- Jeudi 12 septembre 2019 de 14h à 17h à Paris
- Jeudi 21 novembre 2019 de 14h à 17h à Paris
- Jeudi 23 janvier 2020 de 9h30 à 11h30 à Nantes
- Jeudi 12 mars 2020 de 14h à 17h à Paris
- Jeudi 14 mai 2020 de 14h à 17h à Paris

La question du lien avec les autres organisations, notamment avec les syndicats si cela s'avère nécessaire, est posée. Est-ce qu'une présentation de cet espace doit être faite aux syndicats ? Ce point est à mettre à l'ODJ du mois de septembre.

Dans le cadre de la démarche du SMA de se réunir autour d'un travail commun sur le CNM, il a fallu distinguer deux cadres de coopération différents : celui avec le SMA qui ne concerne que les musiques actuelles et cette inter-fédés-réseaux, sans syndicats et ouverts aux autres musiques.

Un travail de toilettage de la liste des participants est nécessaire, à partir de celle « pouruneconcertationmusiques@googlegroups.com ». Il faut préciser aux participants qu'il faut nommer un binôme de base. Stiff aura un peu de temps en août pour mettre en place ce secrétariat et l'organiser. Il apparaît qu'un binôme ne sera pas suffisant pour toutes les structures, que certaines auront besoin d'un trinôme, voire davantage. Ce point très important devra être modifié dans le document cadre.

Est ensuite posée la question des outils pour échanger :

Pour les mails, il est proposé de créer une liste sur du freeware avec l'appellation "inter-fédés-réseaux" avec les noms et adresses à jour pour une meilleure visibilité de cet espace. Ça peut se faire en frama liste, même s'il faut rentrer les noms un par un.

Question d'une Framabox pour les documents etc ? Centraliser les docs ? espace ressource et suivi ?

Un point sur les outils à utiliser est à mettre à l'odj de la réunion du 12 septembre, en plus d'un travail sur le nom de cet espace. Est évoquée « la gare centrale au CAC » (JB Jobard), un outil de coopération assez efficient (<http://garecentrale.associations-citoyennes.net/?PagePrincipale>)

4. Point sur la rencontre avec Romain Laleix, dans le cadre de Raffut !

Antoine a aussi rencontré Catherine Ruggieri et Romain Laleix.

Stiff indique que si on arrive à faire porter une connaissance de notre secteur par les syndicats, sur la question de l'observation, on a une carte à jouer.

Ludovic : Romain Laleix s'attendait à des questions assez dures. Il faut que l'on fasse attention et la porte ouverte peut vite se refermer. Ce temps était nécessaire, que les adhérents puissent s'exprimer et que R. Laleix puisse répondre. On a besoin d'un espace pour agir et d'une capacité à sortir de nos postures. R. Laleix trouve qu'on a du mal à expliquer clairement ce que l'on fait sur nos territoires au sein de cet espace CNM. Il y a une réelle méconnaissance de ce que l'on est de la part de C. Ruggieri, de ce que l'on défend dans les notions d'intérêt général, de tiers-secteur, d'ESS, de valeurs... Il y aurait parfois besoin qu'on s'appuie sur des

exemples forts, vertueux, qui peuvent donner du sens. Se pose la question de la légitimité que l'on a à porter une parole sans avoir au préalable consulté nos adhérents. Cette rencontre était une première étape, nos craintes et nos attentes ont été entendues par R. Laleix et on doit être vigilants, sur ces espaces qu'on nous laisse.

Stiff indique qu'au début R. Laleix a rassuré tout le monde sur la dimension "politique publique" du Centre et en même temps, le CNM est une façon de lutter contre la mondialisation en s'appuyant sur des entreprises qui peuvent faire le poids. Une explication à la question de "je n'arrive pas à vous quantifier" est qu'il ne s'appuie que sur les études de la SACEM ou du PRODISS sur les dimensions économiques pures. Nous avons d'autres données que les seules données économiques, mais que nous n'arrivons pas bien à quantifier, à valoriser. La seule solution sera de produire des datas et les analyser collectivement au sein du CNM. C'est une porte d'entrée essentielle, mais il ne faut pas rester sur la seule question économique, on doit apprendre à dire qui on est mais autrement.

Concernant le cahier des charges des études du CNM, la Fédélima, le Pôle et le SMA ont été consultés sur ces questions. Les retours qui ont été faits sont que ce sont 2 études purement économiques. Sur le parcours d'artiste, on est sur un schéma idéal et irréaliste. Nous devons pouvoir expliquer quelle est notre économie, produire un discours, donner des éléments à nos syndicats. Dans le projet de décret, les réseaux et fédés ne sont plus présents, il ne reste que les syndicats.

Tous s'accordent pour dire que les délais sont intenable, c'est une inquiétude, personne ne sera dans le champ des études menées par Ernst & Young (<https://www.ey.com/fr/fr/home>), ils ne seront pas capables de nous prendre en compte. Porter une étude sans données fiscales sur les artistes, ce n'est pas possible. Il faut prendre en compte les situations hybrides, complexes. On nous demande de donner nos données, ce qui pose un vrai problème. Les données seront en fait fournies par la SACEM. Les questions du décret et de la gouvernance, de l'aménagement du territoire et du soutien automatique ont été posées. Le décret a déjà été écrit, on devrait l'avoir le 12 ou 13 juillet, avant la réunion du 26 juillet. On nous reproche d'en faire trop autour de ce CA, alors qu'on réserve des places à des personnalités qualifiées. Nous n'avons pas eu de réponse sur le mode de désignation de ces personnalités qualifiées. "On ne peut pas casser d'un coup ce qui a été construit par le CNV". On voit donc le ProdiSS, la CGT, peut-être le SMA a priori. D'autres syndicats ne sont pas associés et ne sont pas satisfaits, comme l'USEP-SV. Le plus important, c'est le comité professionnel, qui n'est pas fixé dans le décret mais dans le règlement intérieur mais on ne sait pas comment y entrer.

Sur le soutien automatique, on peut envisager un 50/50, mais "on ne va pas pouvoir s'éparpiller partout", les DRAC seront bien des délégués territoriaux du CNM.

La DGCA est aujourd'hui perdue, les postes ne sont pas remplacés. Se pose la question d'une vraie centrale qui mène une politique publique.

On est bien loin d'un rapport Maistre qui lui-même était déjà incomplet. Plusieurs idées sont proposées :

- réagir sur les personnalités qualifiées.
- un CA hors syndicats et hors PQ.

On nous reproche d'être trop nombreux, dans tous les espaces, ce qui est une remarque étrange. Quelle réponse apporter à cela ? Se regrouper ou continuer à y aller nombreux, quitte à redire chacun.e les mêmes choses.

Zone France les voit le 19 juillet, un rendez-vous qui a été repoussé plusieurs fois. On peut s'attendre au même discours.

Stiff indique que la proposition de loi passe au Sénat demain. Certains sénateurs ont repris une partie de nos amendements. Le problème sera avec l'Assemblée Nationale. Il peut y avoir des modifications, d'où une Commission Mixte Paritaire. AJC attend avec les syndicats pour réagir au décret quand on en aura connaissance. Le décret actuel serait "une version de travail". Nous aurons du 12 au 25 juillet pour faire des propositions et certaines seraient retenues et discutées en collégial le 26 juillet. Ludovic (Fédélina), Zone Franche, la FAMDT, et peut-être Florent pour la Coopération des réseaux seront présents au comité du 26 juillet.

On se tient au courant et on s'envoie les infos dès qu'on a le décret...

Pierre-Henri pour Zone Franche revient sur les amendements qui ont été repris suite au travail commun avec le SMA. Plusieurs ont été retenus, dont celui sur l'International porté par ZF. Il faudra être actifs et vigilants au moment des décrets d'application. Les réseaux de ZF ont été très actifs pour que des adhérents mobilisent des sénateurs sur cette dynamique.

RPM/ Nico évoque les dynamiques de formation professionnelle. RPM veut certifier sa formation de formateur MA, mais qui pourrait sauter assez rapidement. réunion avec la PFI, aller voir les organismes certificateurs, table ronde avec les autres acteurs de la formation-enjeux de survie de ces organisations de formation pro- champ d'action prévu sur cette question? Champ qui devient très concurrentiel.

Cyril : il y a eu une proposition d'amendement sur cette question. Les pôles régionaux l'abordent aussi, il a été proposé d'aborder ce sujet au MaMA.

Cyril propose de le travailler aussi dans l'espace de coopération plateforme SMA etc...

Au niveau interfédés-réseaux, un fonctionnement par cercle et/ou par GT est possible. Si une thématique arrive, qu'un sujet intéresse, n'importe quelle structure peut proposer un cercle ou groupe de travail dans le cadre de l'inter-fédés-réseaux.

Cela pose la question des différents espaces de réflexion : dans les réseaux et pôles régionaux ? Au niveau inter-fédés-réseaux.

Par exemple la formation est une question qui intéresse aussi la FAMDT ou la FNEIJMA-comment on met ça en commun? RPM aimerait co-porter quelque chose là-dessus.

Nicolas veut bien piloter un travail sur ces questions de formation. A voir également avec la FNEIJMA, qui a travaillé avec Octopus sur ces questions.

Cyril évoque le sujet de la décentralisation et des industries culturelles avec des régions pilotes. A-t-on entendu parler de cela ? L'Etat cherche(ra)it des régions pilotes pour travailler sur cette question. Cela risque de mettre en concurrence des territoires. On peut supposer que la Nouvelle-Aquitaine serait partante, et l'Occitanie aussi.

Greg revient sur la question des différents espaces. Il a parfois l'impression d'assister à une mise en concurrence des différents espaces de coopération. On sent des espaces se créer et

se légitimer. Avec les temps durs qui s'ouvrent, besoin d'une grille de lecture claire pour les questions de coopération. (On peut reprendre l'exemple de la formation...).

Stiff précise que chaque espace a sa raison d'être et de fonctionner. Il y a surtout un besoin de communiquer, d'échanger. On voit bien que la question du CNM nous a tirillés et pourtant on continue à se voir et à échanger. Si on ne se met pas tous ensemble pour savoir qui on représente, on ne va plus avoir de place nulle part. On a un vrai enjeu de collectif parce qu'on est bien dans le grand champ des politiques publiques de la musique, on a tout le périmètre, on peut quasiment dessiner notre petit CNM à nous. Si on n'y arrive pas, ça va être plus compliqué. Ce qui nous rassemble, ce sont aussi beaucoup les caractéristiques économiques de nos structures et de nos adhérents.

On agit beaucoup dans un temps qui nous est imposé, qui nous contraint. On a aussi besoin de se redonner un temps long, en s'appuyant sur toutes les échéances électorales qui nous attendent, avec l'idée de fournir de la matière pour chaque élection.

Nico (RPM) estime nécessaire de ne pas se baser que sur du quantitatif, mais aussi sur du qualitatif pour communiquer sur ce qu'on est dans un temps long, pas contraint. Jérémie (Frac-Ma) parle d'empowerment, qu'on arrive à creuser le sillon par nous-mêmes.

La question des élections est très importante pour Octopus avec la montée du RN aux prochaines élections. Comment on fait le lien avec les droits culturels, etc. C'est un des sujets majeurs pour Octopus : comment on peut faire avec ça ? Fuir ou rester ? Comment on compose ? Cela ne concerne pas que les régions concernées...

Greg évoque l'expérience en 2014 en Ile de France, ça n'a pas été forcément très efficace ni convaincant. C'est ultra-nécessaire mais il y a des vraies questions de stratégie. Cela intéresse beaucoup les adhérents d'Octopus, beaucoup de communes étant concernées et risquant de passer au RN. Un atelier a eu lieu sur cette question lors de Raffut ! le jeudi matin.

A mettre à l'ODJ de la prochaine plénière pour se mettre en route dans les temps. Comment faire en sorte que les musiciens et musiciennes et leurs représentants puissent nous accompagner dans ces questions, en étant moins technos ou jargonnants que nous !

Nicolas revient sur la question "Formation" : quelle méthode on peut choisir pour ne pas être en plénière et pour permettre la préparation de la plénière ? Importance de préparer les temps de plénière sur des sujets particuliers.

ODJ de la prochaine réunion du 12 septembre :

- Outils (Mails, box...) pour cet espace ?
- Lien aux autres organisations (syndicats) : leur présenter cet espace ?
- Comment faire en sorte que les musiciens et musiciennes et leurs représentants puissent nous accompagner dans ces questions, en étant moins technos ou jargonnants que nous ?